

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

Nouvelles des préavis votés

DIAGNOSTIC SOCIAL



Le Conseil communal, dans sa séance du 6 novembre 2013, a accordé un crédit de CHF 30'000.00 pour l'octroi d'un mandat d'analyse et de diagnostic global dans le domaine Enfance, jeunesse, familles, aînés.

Ce mandat consiste à fournir un rapport d'analyse qui puisse permettre aux autorités communales de se positionner sur les prestations sociales et familiales existantes. Il s'articulera autour des quatre axes principaux suivants :

- le recueil des données nécessaires au recensement des prestations sociales et familiales au niveau communal, des prestataires impliqués et des bénéficiaires,
- l'élaboration d'un tableau synoptique des prestations, des modalités d'organisation, des conditions d'accès et leur coût,
- l'analyse de la situation et l'évaluation des besoins actuels et futurs,
- l'établissement d'un rapport d'analyse et d'évaluation qui servira d'outil d'aide à la décision et permettra d'adapter les prestations tant aux réalités sociales qu'économiques de la commune,

Au final, il s'agira de formuler la politique communale **Enfance, famille, jeunesse, aînés** et d'identifier les indicateurs qui serviront à mesurer sa pertinence et son efficacité. La Municipalité a décidé d'adjuger à Socialdesign SA le mandat de prestation pour la réalisation de ce diagnostic social pour le prix de CHF 30'000.00 TTC.

Quoi de neuf?

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Municipalité a décidé d'augmenter le nombre d'emprunts pour les usagers à 12 documents. Aujourd'hui, le nombre de prêts autorisés en Sections jeunesse et adultes est de 6 documents incluant les prêts de CD et DVD.

La Municipalité a donc choisi de séparer les prêts de livres et de multimédias à raison d'un emprunt autorisé de :

- 6 livres plus 3 DVD et 3 CD par carte,
- une limite de 6 DVD et 6 CD par famille sera fixée et seuls les emprunts de livres seraient augmentés en période de vacances (10 durant les vacances d'automne, à Noël et à Pâques, 12 durant les vacances d'été) le nombre de multimédias restant fixe.

EVAM: REQUÉRANTS DE TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE

Pour donner suite à la prise en considération, par le Conseil communal, de la motion Helder de Pinho « Requirants de travaux d'utilité publique », la Municipalité a pris contact avec l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) dans le but d'organiser un programme d'utilité publique. Une convention a été signée le 3 mars dernier. Elle précise le cadre générique des programmes d'occupation des requérants, qui seront amenés à se développer durant l'année. Cette convention est valable jusqu'au 31 décembre 2014 et peut être résiliée par chacune des parties pour la fin d'un trimestre.

Des propositions pour un ou des programmes d'occupation vont maintenant être formulées par l'EVAM auprès de la Direction IEEP qui a exprimé son accord pour effectuer les premières collaborations.

L'EVAM nous mentionne que les requérants proposés sont

tous volontaires et demandeurs, ils proviendront de l'abri PC de la Commune de Préverenges et travailleront un maximum de 80 heures par mois. Un responsable accompagnera le début des activités et restera en permanence en liaison avec notre encadrement. En revanche, il revient à la Commune le soin de fournir l'équipement de travail et d'indemniser chaque travailleur à hauteur de CHF. 300.00 par mois.

LOGEMENTS AVENUE J.-J.-CART N° 9

La Municipalité a proposé à l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) de prendre en charge l'exploitation de cinq appartements de l'immeuble communal situé à l'avenue Jean-Jacques-Cart 9. Une convention définissant les modalités de ce prêt à usage a été établie. Elle prévoit notamment que les charges seront versées à la gérance par l'ALJF et que ladite association puisse prendre en charge d'autres appartements de cet immeuble s'ils venaient à se libérer.

Cette convention est conclue pour une durée de 13 mois, soit jusqu'au 15 mars 2015.

Calendrier des manifestations

MORGES BOUGE

Comme chaque année, Morges bouge aura lieu le 5 mai à 17h. De nombreuses animations auront lieu avant et après la course. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir Morges à pied.



MÉRITES SPORTIFS

La cérémonie des Mérites sportifs 2013 de la Ville de Morges se déroulera le mardi 8 avril 2014 à 18h30 dans la salle du Casino.

Cette cérémonie sera l'occasion de remettre une distinction aux athlètes reconnus au niveau national et international qui ont réalisé des résultats sportifs exceptionnels en 2013.

Le Conseil communal est cordialement invité à assister à la cérémonie ainsi qu'à l'apéritif qui suivra.

VIDE-GRENIER

Les dimanches 25 mai, 28 septembre et 26 octobre 2014, auront lieu les traditionnels vide-greniers dans les halles CFF.

VOILES LATINES

La deuxième édition des Voiles latines au Port du Château, aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 août 2014, sur la place de la Navigation.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 31 mars 2014

le syndic
Vincent Jaques

le secrétaire
Giancarlo Stella

Communication diffusée au Conseil communal
le 2 avril 2014

REDACTION & CONTACT

Municipalité
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272
1110 Morges 1

Tel. +41 21 804 96 40
Fax +41 21 804 96 45
email municipalite@morges.ch